

**DEMANDE DE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ  
DES RACCORDEMENTS AUX RÉSEAUX PUBLICS  
DE COLLECTE DES EAUX USÉES ET PLUVIALES**

**A transmettre par mail ou courrier à :**

Loudéac Communauté Bretagne Centre – Service Assainissement  
4/6, Boulevard de la Gare  
22600 LOUDEAC  
Email : [reseauxassainissement@loudeac-communaute.bzh](mailto:reseauxassainissement@loudeac-communaute.bzh)  
Téléphone : 02 96 66 40 11

**Identité du propriétaire vendeur :**

Nom : Prénom : Téléphone :

Adresse mail propriétaire:

**Type du bien à contrôler :**

Maison individuelle  Appartement, immeuble  Local commercial ou industriel

**Adresse du bien à contrôler :**

N° et rue :

N° de la parcelle :

Code postal : Commune :

***ATTENTION : Le compteur doit être ouvert afin de permettre la réalisation du contrôle.***

**Type de prestation sollicitée :**

- Contrôle préalable à la vente du bâti  
 Contrôle préventif ou suite un dysfonctionnement  
 Contre-visite suite à la réalisation de travaux de mise en conformité

**Coordonnées de correspondance pour la transmission du rapport et de la facture :**

***Obligatoire :***

Nom : Prénom :  
N° et rue :  
Code postal : Commune :

**Coordonnées de la personne à contacter pour programmer le contrôle ( si différent du propriétaire ) :**

Nom : Prénom : Téléphone :

**Pour effectuer le diagnostic souhaité, nous vous demandons de rendre accessible les ouvrages d'évacuation des eaux usées et pluviales de votre bâti ( regard de visite, canalisations ...), et si possible, de nous fournir les plans des installations. Le propriétaire ou un représentant de son choix devra être présent lors du contrôle.**

**Etude notariale ou agence:**

Nom :

Téléphone :

Adresse mail :

**Le propriétaire s'engage à :**

- Autoriser le technicien à pénétrer sur la propriété pour la réalisation du diagnostic des raccordements aux réseaux publics de collecte des eaux usées et pluviales,
- Présenter ou déclarer l'intégralité des installations de collecte des eaux usées et pluviales que comporte la propriété,
- Régler le montant de l'intervention, qu'elle soit fructueuse ou non, dès réception du titre de recette établi par la Trésorerie. **Ce montant s'entend pour la réalisation d'un contrôle dont la propriété est desservie par un seul branchement d'adduction en eau potable public. Dans le cas contraire, alors nos services factureront au nombre de branchements présents.**

**A titre informatif, les prestations seront facturées conformément au tarif arrêté par délibération du conseil communautaire, à savoir pour l'année 2020 :**

Contrôle dans le cadre d'une cession immobilière	100,00 €TTC
Contre-visite suite à la réalisation de travaux de mise en conformité	Gratuit

**Nom du propriétaire ( ou de son représentant ) :**

**Prénom :**

**Fait le :**

**à :**

**Signature ( précédé de la mention lu et approuvé, bon pour acceptation ) :**